



**Gustave Azebaze, journaliste chevronné, et ancien directeur de publication du journal Le Messager, analyse les résultats du concours d'entrée au niveau 1 du cycle Licence de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC), au titre de l'année académiques 2022-2023.**

*Accès à l'Esstic : les futurs journalistes admis par concours ou sur étude de dossiers ? Au Cameroun, le gouvernement dit avoir organisé un concours d'entrée à l'Esstic, l'école étatique qui forme en principe au journalisme, la communication des organisations, l'édition, la publicité, la documentation, etc , Mais quand les résultats sont rendus publics, c'est avec une certaine curiosité qu'on les découvre présentés, non pas par ordre de mérite, mais par ordre alphabétique. Du coup, je m'interroge : était-ce vraiment un concours c'est-à-dire une compétition entre candidats où les meilleurs, pour un nombre de places limitées à l'avance, devraient être sélectionnés par un jury indépendant du politique ? Franchement ça donne tout l'air d'un recrutement sur étude de dossiers comme dans les facultés à l'issue de la formation desquelles il n'est délivré de diplôme professionnel. C'est amusant que l'on vienne après ça bassiner les oreilles du pauvre public en tentant de distinguer entre les journalistes diplômés issus des grandes écoles camerounaises et ceux formés sur le tas. Alors même que dans la seconde catégorie, certains professionnels ont parfois même plus de 5 ans d'études supérieures.*